**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA JORDANIE**

**Déclaration du Congo**

**25 janvier 2024**

**Monsieur le Président,**

Le Congo souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de la Jordanie et la félicite pour la présentation de son rapport.

Mon pays salue les progrès réalisés par la Jordanie dans la protection des droits de l’homme depuis son précédent Examen, grâce à la mise en œuvre des recommandations acceptées et se félicite de la prise en compte de celles qu’il lui avait adressées.

A cet égard le Congo se réjouit des nouvelles dispositions de lutte contre la traite des personnes de nature à alourdir les peines encourues par les trafiquants et la mise en place d’un mécanisme de plainte en ligne pour lutter contre le travail et la traite des enfants.

Dans un esprit constructif, ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Veiller à accorder une attention bien particulière aux enfants en situation difficile et leur garantir un niveau de vie suffisant ;
2. Redoubler d’efforts afin d’assurer à tous les travailleurs la pleine possibilité de faire valoir leurs droits.

Enfin, le Congo souhaite un plein succès à la Jordanie pour son EPU.

**Je vous remercie.**